

B Syndic

Rue du Moulin, 7

B-1340 Ottignies

Tél. : 010/41.35.35

Fax :

Numéro BCE : BE 0847.754.858

Numéro assurance : 03/99.568.516

Ottignies, le 29 Novembre 2018

A CAPPELLA-ORATORIO-PRELUDE-RHAPSODIE (N. Entr. : 0847.545.022)

Place des Sauverdias 2-4-6-8

1360 PERWEZ

Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 29 Novembre 2018

Suivant la liste de présences signée, l'Assemblée compte :

Copropriétaires présents	24	sur 40	60.00 %	6445.00
Copropriétaires représentés	7	sur 40	17.50 %	1488.00
Copropriétaires absents	9	sur 40	22.50 %	2067.00
Totaux	40	sur 40	100.00 %	10000.000
AG valide en participants		31	77.50 %	
AG valide en quotités		7933.00	79.33 %	

Le 29 Novembre 2018 à 18H00, les copropriétaires de l'immeuble à se sont réunis en assemblée générale sur convocation régulière adressée par le syndic à tous les copropriétaires.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par tous les copropriétaires présents et par les mandataires de ceux qui se sont fait représenter. Le quorum étant atteint, les membres peuvent débattre de l'ordre du jour.

1. Constitution du bureau de séance : nomination d'un président de séance et d'un secrétaire de séance (quorum requis : majorité absolue)

Mme Toussaint est élu présidente.

B Syndic assure le secrétariat.

Constitution du bureau de séance : nomination d'un président de séance et d'un secrétaire de séance (quorum requis : majorité absolue)	Oui	7 239.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	7 239.00	-	
	Abstention / Absents	2 761.00	-	
OUI	Havet Bernadette, Dinant Myriam, Snickers Marie-Laure, Noiret Patricia, Deakin Aroua, Lassance Denis et Pirçon Jean-Yves , Pirçon Jean-Yves , Beckers Bernard, Renard , Nemegeer , Capiaux , Tassin Véronique, SA. SIGEST , Capelle-Voisin , Toussaint Jacqueline, Martel Etienne, Dresse-Juvigne Olivier, Culot-Dumont , Thyron Flora, Sibille Patrick, Nowé-Theys , Verhoeven c% Immobilière MINNIM , sa HUVA, Peeters-Demolder Robert, Herman-Obin , Tassin-Lienard , Feyten Carine, Mosselmans-De Deurwaerder			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Bagniet Georgette, Latour-Bauret , Leveau-Levis , Piraux Josette, Poelmans Audrey, Sorée , Vanhamme-Liénard , McLaren, Thomas & Piron			

2. Rapport du syndic sur l'année écoulée et explication des postes relatifs au chauffage (poste 613311 du décompte). (non soumis à vote)

B Syndic expose brièvement les faits.

[Signature]

62

[Signature]

[Signature]

3. Approbation des comptes et du bilan (annexé aux présentes) arrêtés au 30/06/2018 et décharge à donner à B Syndic pour sa gestion (quorum requis : majorité absolue)

Les comptes ont été vérifiés et sont approuvés à l'unanimité.

Décharge est donnée à B Syndic pour sa gestion.

Il est décidé de remplacer les néons des garages défectueux au fur et à mesure par du LED (en accord avec le conseil de copropriété).

Approbation des comptes et du bilan (annexé aux présentes) arrêtés au 30/06/2018 et décharge à donner à B Syndic pour sa gestion (quorum requis : majorité absolue)	Oui	7 239.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	7 239.00	-	
	Abstention / Absents	2 761.00	-	
OUI	Havet Bernadette, Dinant Myriam, Snickers Marie-Laure, Noiret Patricia, Deakin Aroua, Lassance Denis et Pirçon Jean-Yves , Pirçon Jean-Yves , Beckers Bernard, Renard , Nemegeer , Capiaux , Tassin Véronique, SA. SIGEST , Capelle-Voisin , Toussaint Jacqueline, Martel Etienne, Dresse-Juvigne Olivier, Culot-Dumont , Thyron Flora, Sibille Patrick, Nowé-Theys , Verhoeven c% Immobilière MINNIM , sa HUVA, Peeters-Demolder Robert, Herman-Obin , Tassin-Lienard , Feyten Carine, Mosselmans-De Deurwaerder			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Bagniet Georgette, Latour-Bauret , Leveau-Levis , Piraux Josette, Poelmans Audrey, Sorée , Vanhamme-Liénard , McLaren, Thomas & Piron			

4. Décharge à donner aux membres du conseil de copropriété et au vérificateur aux comptes pour leur gestion au 30/06/2018 (quorum requis : majorité absolue)

Décharge est donnée au conseil de copropriété et au vérificateur aux comptes.

Décharge à donner aux membres du conseil de copropriété et au vérificateur aux comptes pour leur gestion au 30/06/2018 (quorum requis : majorité absolue)	Oui	7 933.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	7 933.00	-	
	Abstention / Absents	2 067.00	-	
OUI	Havet Bernadette, Dinant Myriam, Snickers Marie-Laure, Noiret Patricia, Deakin Aroua, Lassance Denis et Pirçon Jean-Yves , Pirçon Jean-Yves , Beckers Bernard, Legrand , Renard , Nemegeer , Capiaux , Tassin Véronique, Delforge Maryse, SA. SIGEST , Capelle-Voisin , Toussaint Jacqueline, Vandeloise , Martel Etienne, Dresse-Juvigne Olivier, Culot-Dumont , Thyron Flora, Sibille Patrick, Nowé-Theys , Verhoeven c% Immobilière MINNIM , sa HUVA, Peeters-Demolder Robert, Herman-Obin , Tassin-Lienard , Feyten Carine, Mosselmans-De Deurwaerder			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Bagniet Georgette, Latour-Bauret , Leveau-Levis , Piraux Josette, Poelmans Audrey, Sorée , Vanhamme-Liénard , McLaren, Thomas & Piron			

8

62

Handwritten signatures and initials at the bottom right of the page.

5. Gestion du local poubelles et dépôts sauvages. Evacuation des sacs par le nettoyeur et coûts. Evacuation des cartons et coûts. Incivilités. Solution proposée (quorum requis : majorité absolue)

Des frais importants sont dus à l'enlèvement des poubelles car la société Suez a mis fin unilatéralement au contrat.

Certains occupants laissent trainer des encombrants dans le local poubelles qui doivent être évacués par une société externe.

Il est demandé aux propriétaires de vérifier lors de chaque emménagement/déménagement de leurs occupants s'ils ont bien évacués tous leurs encombrants.

B Syndic fera une étude pour l'installation éventuelle d'une caméra pour la prochaine assemblée générale.

Gestion du local poubelles et dépôts sauvages. Evacuation des sacs par le nettoyeur et coûts. Evacuation des cartons et coûts. Incivilités. Solution proposée (quorum requis : majorité absolue)	Oui	7 933.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	7 933.00	-	
	Abstention / Absents	2 067.00	-	
OUI	Havet Bernadette, Dinant Myriam, Snickers Marie-Laure, Noiret Patricia, Deakin Aroua, Lassance Denis et Pirçon Jean-Yves , Pirçon Jean-Yves , Beckers Bernard, Legrand , Renard , Nemegeer , Capiaux , Tassin Véronique, Delforge Maryse, SA. SIGEST , Capelle-Voisin , Toussaint Jacqueline, Vandeloise , Martel Etienne, Dresse-Juvigne Olivier, Culot-Dumont , Thyron Flora, Sibille Patrick, Nowé-Theys , Verhoeven c% Immobilière MINNIM , sa HUVA, Peeters-Demolder Robert, Herman-Obin , Tassin-Lienard , Feyten Carine, Mosselmans-De Deurwaerder			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Baugniet Georgette, Latour-Bauret , Leveau-Levis , Piraux Josette, Poelmans Audrey, Sorée , Vanhamme-Liénard , McLarens, Thomas & Piron			

6. A la demande de Mme Voisin : 'n'y aurait-il pas lieu de préciser au point 5 du règlement d'ordre intérieur que si le responsable d'un dépôt d'encombrant non autorisé dans le local poubelles ou ailleurs dans l'immeuble n'est pas identifié, le coût de leur enlèvement sera réparti sur l'ensemble des copropriétaires' (quorum requis : majorité absolue)

Le règlement d'ordre intérieur sera adapté de la manière suivante : "si la personne responsable des faits est identifiée, cette dernière se verra imputer l'intégralité des frais".

A la demande de Mme Voisin : 'n'y aurait-il pas lieu de préciser au point 5 du règlement d'ordre intérieur que si le responsable d'un dépôt d'encombrant non autorisé dans le local poubelles ou ailleurs dans l'immeuble n'est pas identifié, le coût de leur enlèvement sera réparti sur l'ensemble des copropriétaires' (quorum requis : majorité absolue)	Oui	7 933.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	7 933.00	-	
	Abstention / Absents	2 067.00	-	
OUI	Havet Bernadette, Dinant Myriam, Snickers Marie-Laure, Noiret Patricia, Deakin Aroua, Lassance Denis et Pirçon Jean-Yves , Pirçon Jean-Yves , Beckers Bernard, Legrand , Renard , Nemegeer , Capiaux , Tassin Véronique, Delforge Maryse, SA. SIGEST , Capelle-Voisin , Toussaint Jacqueline, Vandeloise , Martel Etienne, Dresse-Juvigne Olivier, Culot-Dumont , Thyron Flora, Sibille Patrick, Nowé-Theys , Verhoeven c% Immobilière MINNIM , sa HUVA, Peeters-Demolder Robert, Herman-Obin , Tassin-Lienard , Feyten Carine, Mosselmans-De Deurwaerder			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Baugniet Georgette, Latour-Bauret , Leveau-Levis , Piraux Josette, Poelmans Audrey, Sorée , Vanhamme-Liénard , McLarens, Thomas & Piron			

[Handwritten signatures and initials on the right margin of the page]

7. A la demande de Madame Feyten: dépôts dans le local vélo et incivilités (voir mail en annexe) (quorum requis: majorité absolue)

Ce point a été traité.

A la demande de Madame Feyten: dépôts dans le local vélo et incivilités (voir mail en annexe) (quorum requis: majorité absolue)	Ouï	7 933.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	7 933.00	-	
	Abstention / Absents	2 067.00	-	
OUI	Havet Bernadette, Dinant Myriam, Snickers Marie-Laure, Noiret Patricia, Deakin Aroua, Lassance Denis et Pirçon Jean-Yves , Pirçon Jean-Yves , Beckers Bernard, Legrand , Renard , Nemegeer , Capiaux , Tassin Véronique, Delforge Maryse, SA. SIGEST , Capelle-Voisin , Toussaint Jacqueline, Vandeloise , Martel Etienne, Dresse-Juvigne Olivier, Culot-Dumont , Thyron Flora, Sibille Patrick, Nowé-Theys , Verhoeven c% Immobilière MINNIM , sa HUVA, Peeters-Demolder Robert, Herman-Obin , Tassin-Lienard , Feyten Carine, Mosselmans-De Deurwaerder			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Bagniet Georgette, Latour-Bauret , Leveau-Levis , Piraux Josette, Poelmans Audrey, Sorée , Vanhamme-Liénard , McLaren, Thomas & Piron			

8. Suivi apporté à la problématique du déclenchement intempestif de la centrale incendie à cause des détecteurs des 42 caves. Imposition des pompiers (voir rapport prévention incendie de l'immeuble, disponible sur le site internet de B Syndic) et avis de la compagnie d'assurance en annexe. Position à adopter (majorité absolue)

Les pompiers n'imposent pas de détecteurs dans les 42 caves (voir rapport incendie).

Dans ces conditions, la compagnie d'assurances confirme son intervention en cas d'incendie dans les caves.

Lors du prochain entretien de la centrale incendie, il sera demandé au technicien de la firme VLV de déconnecter toutes les caves.

Suivi apporté à la problématique du déclenchement intempestif de la centrale incendie à cause des détecteurs des 42 caves. Imposition des pompiers (voir rapport prévention incendie de l'immeuble, disponible sur le site internet de B Syndic) et avis de la compagnie d'assurance en annexe. Position à adopter (majorité absolue)	Oui	7 933.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	7 933.00	-	
	Abstention / Absents	2 067.00	-	
OUI	Havet Bernadette, Dinant Myriam, Snickers Marie-Laure, Noiret Patricia, Deakin Aroua, Lassance Denis et Pirçon Jean-Yves , Pirçon Jean-Yves , Beckers Bernard, Legrand , Renard , Nemegeer , Capiaux , Tassin Véronique, Delforge Maryse, SA. SIGEST , Capelle-Voisin , Toussaint Jacqueline, Vandeloise , Martel Etienne, Dresse-Juvigne Olivier, Culot-Dumont , Thyron Flora, Sibille Patrick, Nowé-Theys , Verhoeven c% Immobilière MINNIM , sa HUVA, Peeters-Demolder Robert, Herman-Obin , Tassin-Lienard , Feyten Carine, Mosselmans-De Deurwaerder			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Bagniet Georgette, Latour-Bauret , Leveau-Levis , Piraux Josette, Poelmans Audrey, Sorée , Vanhamme-Liénard , McLaren, Thomas & Piron			

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

9. Sécurité dans l'immeuble et clés d'accès non sécurisées pour les portes d'entrée. Dispositions à prévoir (quorum requis : majorité absolue)

Il est décidé de ne pas changer les cylindres.

Il est demandé à tous les propriétaires d'interpeller leurs occupants afin de veiller à ne pas forcer sur les portes et veiller à bien les refermer pour respecter la sécurité dans l'immeuble.

Ce point sera remis dans le règlement d'ordre intérieur et des plaquettes seront apposés également dans chaque entrée.

Sécurité dans l'immeuble et clés d'accès non sécurisées pour les portes d'entrée. Dispositions à prévoir (quorum requis : majorité absolue)	Oui	7 933.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	7 933.00	-	
	Abstention / Absents	2 067.00	-	
OUI	Havet Bernadette, Dinant Myriam, Snickers Marie-Laure, Noiret Patricia, Deakin Aroua, Lassance Denis et Pirçon Jean-Yves , Pirçon Jean-Yves , Beckers Bernard, Legrand , Renard , Nemegeer , Capiaux , Tassin Véronique, Delforge Maryse, SA. SIGEST , Capelle-Voisin , Toussaint Jacqueline, Vandeloise , Martel Etienne, Dresse-Juvigne Olivier, Culot-Dumont , Thyron Flora, Sibille Patrick, Nowé-Theys , Verhoeven c% Immobilière MINNIM , sa HUVA, Peeters-Demolder Robert, Herman-Obin , Tassin-Lienard , Feyten Carine, Mosselmans-De Deurwaerder			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Bagniet Georgette, Latour-Bauret , Leveau-Levis , Piraux Josette, Poelmans Audrey, Sorée , Vanhamme-Liénard , McLaren, Thomas & Piron			

10. A la demande de Madame Feyten: sécurité dans l'immeuble voir mail en annexe (non soumis à vote)

Ce point a été évoqué ci-dessus.

11. Rappel du règlement d'ordre intérieur: rappel d'interdiction des barbecues de tous types sur les terrasses et proposition d'interdiction des barbecues qui dégagent de la fumée dans les jardins privés (quorum requis : majorité absolue)

Il est demandé aux propriétaires des appartements avec jardin de sensibiliser les occupants sur les nuisances causées par les fumées des barbecues.

B Syndic enverra un courrier en ce sens aux propriétaires des jardins.

Rappel du règlement d'ordre intérieur: rappel d'interdiction des barbecues de tous types sur les terrasses et proposition d'interdiction des barbecues qui dégagent de la fumée dans les jardins privatifs (quorum requis : majorité absolue)	Oui	7 933.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	7 933.00	-	
	Abstention / Absents	2 067.00	-	
OUI	Havet Bernadette, Dinant Myriam, Snickers Marie-Laure, Noiret Patricia, Deakin Aroua, Lassance Denis et Pirçon Jean-Yves , Pirçon Jean-Yves , Beckers Bernard, Legrand , Renard , Nemegeer , Capiaux , Tassin Véronique, Delforge Maryse, SA. SIGEST , Capelle-Voisin , Toussaint Jacqueline, Vandeloise , Martel Etienne, Dresse-Juvigne Olivier, Culot-Dumont , Thyron Flora, Sibille Patrick, Nowé-Theys , Verhoeven c% Immobilière MINNIM , sa HUVA, Peeters-Demolder Robert, Herman-Obin , Tassin-Lienard , Feyten Carine, Mosselmans-De Deurwaerder			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Bagniet Georgette, Latour-Bauret , Leveau-Levis , Piraux Josette, Poelmans Audrey, Sorée , Vanhamme-Liénard , McLaren, Thomas & Piron			

6R

[Handwritten signatures and marks]

12. A la demande de Mme Voisin : 'en ce qui concerne le point 7 du règlement d'ordre intérieur, ne serait-ce pas utile d'ajouter que tout copropriétaire est tenu d'avertir par mail 10 jours à l'avance B Syndic de la date de l'emménagement/déménagement de ses locataires' (quorum requis : majorité absolue)

Le règlement d'ordre intérieur sera adapté en ce sens.

A la demande de Mme Voisin : 'en ce qui concerne le point 7 du règlement d'ordre intérieur, ne serait-ce pas utile d'ajouter que tout copropriétaire est tenu d'avertir par mail 10 jours à l'avance B Syndic de la date de l'emménagement/déménagement de ses locataires' (quorum requis : majorité absolue)	Oui	7 933.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	7 933.00	-	
	Abstention / Absents	2 067.00	-	
OUI	Havet Bernadette, Dinant Myriam, Snickers Marie-Laure, Noiret Patricia, Deakin Aroua, Lassance Denis et Pirçon Jean-Yves , Pirçon Jean-Yves , Beckers Bernard, Legrand , Renard , Nemegeer , Capiaux , Tassin Véronique, Delforge Maryse, SA. SIGEST , Capelle-Voisin , Toussaint Jacqueline, Vandeloise , Martel Etienne, Dresse-Juvigne Olivier, Culot-Dumont , Thyron Flora, Sibille Patrick, Nowé-Theys , Verhoeven c% Immobilière MINNIM , sa HUVA, Peeters-Demolder Robert, Herman-Obin , Tassin-Lienard , Feyten Carine, Mosselmans-De Deurwaerder			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Bagniet Georgette, Latour-Bauret , Leveau-Levis , Piraux Josette, Poelmans Audrey, Sorée , Vanhamme-Liénard , McLaren, Thomas & Piron			

13. Validation du contrat d'assurance par le conseil de copropriété (quorum requis: majorité absolue)

Une assurance en responsabilité civile a été contractée au profit des membres du conseil de copropriété et du vérificateur aux comptes.

Validation du contrat d'assurance par le conseil de copropriété (quorum requis: majorité absolue)	Oui	7 933.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	7 933.00	-	
	Abstention / Absents	2 067.00	-	
OUI	Havet Bernadette, Dinant Myriam, Snickers Marie-Laure, Noiret Patricia, Deakin Aroua, Lassance Denis et Pirçon Jean-Yves , Pirçon Jean-Yves , Beckers Bernard, Legrand , Renard , Nemegeer , Capiaux , Tassin Véronique, Delforge Maryse, SA. SIGEST , Capelle-Voisin , Toussaint Jacqueline, Vandeloise , Martel Etienne, Dresse-Juvigne Olivier, Culot-Dumont , Thyron Flora, Sibille Patrick, Nowé-Theys , Verhoeven c% Immobilière MINNIM , sa HUVA, Peeters-Demolder Robert, Herman-Obin , Tassin-Lienard , Feyten Carine, Mosselmans-De Deurwaerder			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Baugniet Georgette, Latour-Bauret , Leveau-Levis , Piraux Josette, Poelmans Audrey, Sorée , Vanhamme-Liénard , McLaren, Thomas & Piron			

[Handwritten signatures and initials on the right margin]

14. A la demande de Monsieur Mosselmans : placement d'un système de climatisation dans son appartement. Documents descriptifs disponibles sur le site internet B Syndic ou au bureau (quorum requis: majorité des 3/4)

Mr Mosselmans demande l'autorisation de placer un système de climatisation sur sa terrasse (appartement du dernier étage) qui ne sera pas vu de l'extérieur.

Ce point est accepté à titre exceptionnel.

Toute future demande devra obtenir un accord préalable d'une assemblée générale. Les demandes seront traitées au cas par cas.

A la demande de Monsieur Mosselmans : placement d'un système de climatisation dans son appartement. Documents descriptifs disponibles sur le site internet B Syndic ou au bureau (quorum requis: majorité des 3/4)	Oui	6 775.00	85.40 %	Majorité des trois quarts
	Non	1 158.00	14.60 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	7 933.00	-	
	Abstention / Absents	2 067.00	-	
OUI	Havet Bernadette, Dinant Myriam, Snickers Marie-Laure, Noiret Patricia, Deakin Aroua, Beckers Bernard, Legrand , Renard , Capiaux , Delforge Maryse, SA. SIGEST , Capelle-Voisin , Toussaint Jacqueline, Vandeloise , Martel Etienne, Dresse-Juvigne Olivier, Culot-Dumont , Thyron Flora, Sibille Patrick, Nowé-Theys , Verhoeven c% Immobilière MINNIM , sa HUVA, Peeters-Demolder Robert, Herman-Obin , Feyten Carine, Mosselmans-De Deurwaerder			
NON	Lassance Denis et Pirçon Jean-Yves , Pirçon Jean-Yves , Nemegeer , Tassin Véronique, Tassin-Lienard			
ABSTENTION / ABSENTS	Bagniet Georgette, Latour-Bauret , Leveau-Levis , Piraux Josette, Poelmans Audrey, Sorée , Vanhamme-Liénard , McLarens, Thomas & Piron			

15. A la demande de Monsieur Renard: Charges poubelles voir mail en annexe (quorum requis: majorité absolue)

Ce point a été évoqué antérieurement.

A la demande de Monsieur Renard: Charges poubelles voir mail en annexe (quorum requis: majorité absolue)	Oui	7 933.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	7 933.00	-	
	Abstention / Absents	2 067.00	-	
OUI	Havet Bernadette, Dinant Myriam, Snickers Marie-Laure, Noiret Patricia, Deakin Aroua, Lassance Denis et Pirçon Jean-Yves , Pirçon Jean-Yves , Beckers Bernard, Legrand , Renard , Nemegeer , Capiaux , Tassin Véronique, Delforge Maryse, SA. SIGEST , Capelle-Voisin , Toussaint Jacqueline, Vandeloise , Martel Etienne, Dresse-Juvigne Olivier, Culot-Dumont , Thyrion Flora, Sibille Patrick, Nowé-Theys , Verhoeven c% Immobilière MINNIM , sa HUVA, Peeters-Demolder Robert, Herman-Obin , Tassin-Lienard , Feyten Carine, Mosselmans-De Deurwaerder			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Bagniet Georgette, Latour-Bauret , Leveau-Levis , Piraux Josette, Poelmans Audrey, Sorée , Vanhamme-Liénard , McLarens, Thomas & Piron			

[Signature]

61

[Signature]

[Signature]

[Signature]

16. A la demande de Monsieur Renard: Installation de crochets dans le local vélos voir demande en annexe (quorum requis: majorité absolue).

Des crochets complémentaires seront placés au mur (intérieur).

Et un système de "fourche" sera fixé également afin de permettre de placer les vélos au sol.

A la demande de Monsieur Renard: Installation de crochets dans le local vélos voir demande en annexe (quorum requis: majorité absolue)	Oui	7 933.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	7 933.00	-	
	Abstention / Absents	2 067.00	-	
OUI	Havet Bernadette, Dinant Myriam, Snickers Marie-Laure, Noiret Patricia, Deakin Aroua, Lassance Denis et Pirçon Jean-Yves , Pirçon Jean-Yves , Beckers Bernard, Legrand , Renard , Nemegeer , Capiaux , Tassin Véronique, Delforge Maryse, SA. SIGEST , Capelle-Voisin , Toussaint Jacqueline, Vandeloise , Martel Etienne, Dresse-Juvigne Olivier, Culot-Dumont , Thyron Flora, Sibille Patrick, Nowé-Theys , Verhoeven c% Immobilière MINNIM , sa HUVA, Peeters-Demolder Robert, Herman-Obin , Tassin-Lienard , Feyten Carine, Mosselmans-De Deurwaerder			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Bagniet Georgette, Latour-Bauret , Leveau-Levis , Piraux Josette, Poelmans Audrey, Sorée , Vanhamme-Liénard , McLaren, Thomas & Piron			

17. A la demande de Monsieur Renard: Accès au local électrique et demande de fermeture du local voir mail en annexe (quorum requis: majorité absolue).

Il est interdit par les pompiers de fermer les locaux techniques à clés.

Cette proposition n'est pas accepté.

A la demande de Monsieur Renard: Accès au local électrique et demande de fermeture du local voir mail en annexe (quorum requis: majorité absolue)	Oui	0.00	0.00 %	Majorité absolue
	Non	7 933.00	100.00 %	La résolution est rejetée.
	Voix exprimées	7 933.00	-	
	Abstention / Absents	2 067.00	-	
OUI				
NON	Havet Bernadette, Dinant Myriam, Snickers Marie-Laure, Noiret Patricia, Deakin Aroua, Lassance Denis et Pirçon Jean-Yves , Pirçon Jean-Yves , Beckers Bernard, Legrand , Renard , Nemegeer , Capiaux , Tassin Véronique, Delforge Maryse, SA. SIGEST , Capelle-Voisin , Toussaint Jacqueline, Vandeloise , Martel Etienne, Dresse-Juvigne Olivier, Culot-Dumont , Thyron Flora, Sibille Patrick, Nowé-Theys , Verhoeven c% Immobilière MINNIM , sa HUVA, Peeters-Demolder Robert, Herman-Obin , Tassin-Lienard , Feyten Carine, Mosselmans-De Deurwaerder			
ABSTENTION / ABSENTS	Bagniet Georgette, Latour-Bauret , Leveau-Levis , Piraux Josette, Poelmans Audrey, Sorée , Vanhamme-Liénard , McLaren, Thomas & Piron			

[Handwritten signatures and initials on the right margin]

18. A la demande de Madame Toussaint: placement de canisses - voir mail en annexe (quorum requis : majorité des 3/4)

Mme Toussaint a placé une canisse (vert foncé) sur sa terrasse afin de la privatiser.
Les copropriétaires décident d'accepter cette toile jusqu'à l'année prochaine et ce point sera donc remis à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.

A la demande de Madame Toussaint: placement de canisses - voir mail en annexe (quorum requis : majorité des 3/4)	Oui	7 933.00	100.00 %	Majorité des trois quarts
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	7 933.00	-	
	Abstention / Absents	2 067.00	-	
OUI	Havet Bernadette, Dinant Myriam, Snickers Marie-Laure, Noiret Patricia, Deakin Aroua, Lassance Denis et Pirçon Jean-Yves , Pirçon Jean-Yves , Beckers Bernard, Legrand , Renard , Nemegeer , Capioux , Tassin Véronique, Delforge Maryse, SA. SIGEST , Capelle-Voisin , Toussaint Jacqueline, Vandeloise , Martel Etienne, Dresse-Juvigne Olivier, Culot-Dumont , Thyron Flora, Sibille Patrick, Nowé-Theys , Verhoeven c% Immobilière MINNIM , sa HUVA, Peeters-Demolder Robert, Herman-Obin , Tassin-Lienard , Feyten Carine, Mosselmans-De Deurwaerder			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Baugniet Georgette, Latour-Bauret , Leveau-Levis , Piraux Josette, Poelmans Audrey, Sorée , Vanhamme-Liénard , McLaren, Thomas & Piron			

19. Nouvelle loi sur la copropriété et RGPD. Explications par le syndic (non soumis à vote)

B Syndic expose brièvement les faits.

20. Renouvellement du fonds de réserve (quorum requis : majorité absolue)

Il est décidé de constituer un fonds de réserve à concurrence de 5.000 €.

Renouvellement du fonds de réserve (quorum requis : majorité absolue)	Ouï	7 933.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	7 933.00	-	
	Abstention / Absents	2 067.00	-	
OUI	Havet Bernadette, Dinant Myriam, Snickers Marie-Laure, Noiret Patricia, Deakin Aroua, Lassance Denis et Pirçon Jean-Yves , Pirçon Jean-Yves , Beckers Bernard, Legrand , Renard , Nemegeer , Capioux , Tassin Véronique, Delforge Maryse, SA. SIGEST , Capelle-Voisin , Toussaint Jacqueline, Vandeloise , Martel Etienne, Dresse-Juvigne Olivier, Culot-Dumont , Thyron Flora, Sibille Patrick, Nowé-Theys , Verhoeven c% Immobilière MINNIM , sa HUVA, Peeters-Demolder Robert, Herman-Obin , Tassin-Lienard , Feyten Carine, Mosselmans-De Deurwaerder			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Bagniet Georgette, Latour-Bauret , Leveau-Levis , Piraux Josette, Poelmans Audrey, Sorée , Vanhamme-Liénard , McLaren, Thomas & Piron			

21. Evaluation des contrats de fournitures en cours (non soumis à vote)

Un tableau a été transmis à chacun à titre informatif.

Handwritten signatures and initials on the right margin, including a large 'OR' and several other marks.

22. Budget 2018-2019 : approbation - voir annexe (quorum requis : majorité absolue)

Le budget de 87.230 € est approuvé.

Les provisions seront donc adaptées à la hausse.

Budget 2018-2019 : approbation - voir annexe (quorum requis : majorité absolue)	Oui	7 933.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	7 933.00	-	
	Abstention / Absents	2 067.00	-	
OUI	Havet Bernadette, Dinant Myriam, Snickers Marie-Laure, Noiret Patricia, Deakin Aroua, Lassance Denis et Pirçon Jean-Yves, Pirçon Jean-Yves, Beckers Bernard, Legrand, Renard , Nemegeer , Capiaux , Tassin Véronique, Delforge Maryse, SA. SIGEST , Capelle-Voisin , Toussaint Jacqueline, Vandeloise , Martel Etienne, Dresse-Juvigne Olivier, Culot-Dumont , Thyron Flora, Sibille Patrick, Nowé-Theys , Verhoeven c% Immobilière MINNIM , sa HUVVA, Peeters-Demolder Robert, Herman-Obin , Tassin-Lienard , Feyten Carine, Mosselmans-De Deurwaerder			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Bagniet Georgette, Latour-Bauret , Leveau-Levis , Piraux Josette, Poelmans Audrey, Sorée , Vanhamme-Liénard , McLaren, Thomas & Piron			

23. Renouvellement du conseil de copropriété (quorum requis : majorité absolue)

Mme Toussaint, Mme Voisin, Mr Meese (époux Daekin) et Mr Martel sont réélus.

Renouvellement du conseil de copropriété (quorum requis : majorité absolue)	Oui	7 933.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	7 933.00	-	
	Abstention / Absents	2 067.00	-	
OUI	Havet Bernadette, Dinant Myriam, Snickers Marie-Laure, Noiret Patricia, Deakin Aroua, Lassance Denis et Pirçon Jean-Yves , Pirçon Jean-Yves , Beckers Bernard, Legrand , Renard , Nemegeer , Capiaux , Tassin Véronique, Delforge Maryse, SA. SIGEST , Capelle-Voisin , Toussaint Jacqueline, Vandeloise , Martel Etienne, Dresse-Juvigne Olivier, Culot-Dumont , Thyron Flora, Sibille Patrick, Nowé-Theys , Verhoeven c% Immobilière MINNIM , sa HUVA, Peeters-Demolder Robert, Herman-Obin , Tassin-Lienard , Feyten Carine, Mosselmans-De Deurwaerder			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Baugniet Georgette, Latour-Bauret , Leveau-Levis , Piraux Josette, Poelmans Audrey, Sorée , Vanhamme-Liénard , McLaren, Thomas & Piron			

24. Renouvellement du mandat du vérificateur aux comptes (quorum requis : majorité absolue)

Mr Meese et élu.

Renouvellement du mandat du vérificateur aux comptes (quorum requis : majorité absolue)	Oui	7 933.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	7 933.00	-	
	Abstention / Absents	2 067.00	-	
OUI	Havet Bernadette, Dinant Myriam, Snickers Marie-Laure, Noiret Patricia, Deakin Aroua, Lassance Denis et Pirçon Jean-Yves, Pirçon Jean-Yves, Beckers Bernard, Legrand, Renard , Nemegeer , Capiaux , Tassin Véronique, Delforge Maryse, SA. SIGEST , Capelle-Voisin , Toussaint Jacqueline, Vandeloise , Martel Etienne, Dresse-Juvigne Olivier, Culot-Dumont , Thyron Flora, Sibille Patrick, Nowé-Theys , Verhoeven c% Immobilière MINNIM , sa HUVVA, Peeters-Demolder Robert, Herman-Obin , Tassin-Lienard , Feyten Carine, Mosselmans-De Deurwaerder			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Bagniet Georgette, Latour-Bauret , Leveau-Levis , Piraux Josette, Poelmans Audrey, Sorée , Vanhamme-Liénard , McLaren, Thomas & Piron			

Handwritten signatures and initials on the right margin of the page.

25. Renouvellement du mandat du syndic et mandat donné au conseil pour signature de l'avenant au contrat (quorum requis : majorité absolue)

Le mandat de B Syndic est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

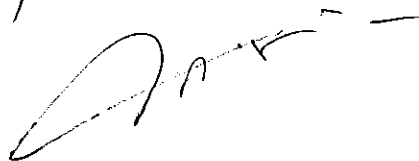
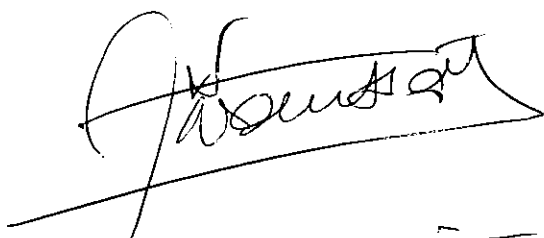
L'avenant au contrat sera signé par le conseil.

Renouvellement du mandat du syndic et mandat donné au conseil pour signature de l'avenant au contrat (quorum requis : majorité absolue)	Oui	7 933.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	7 933.00	-	
	Abstention / Absents	2 067.00	-	
OUI	Havet Bernadette, Dinant Myriam, Snickers Marie-Laure, Noiret Patricia, Deakin Aroua, Lassance Denis et Pirçon Jean-Yves , Pirçon Jean-Yves , Beckers Bernard, Legrand , Renard , Nemegeer , Capiaux , Tassin Véronique, Delforge Maryse, SA. SIGEST , Capelle-Voisin , Toussaint Jacqueline, Vandeloise , Martel Etienne, Dresse-Juvigne Olivier, Culot-Dumont , Thyron Flora, Sibille Patrick, Nowé-Theys , Verhoeven c% Immobilière MINNIM , sa HUVA, Peeters-Demolder Robert, Herman-Obin , Tassin-Lienard , Feyten Carine, Mosselmans-De Deurwaerder			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Bagniet Georgette, Latour-Bauret , Leveau-Levis , Piraux Josette, Poelmans Audrey, Sorée , Vanhamme-Liénard , McLaren, Thomas & Piron			

Divers

Certains propriétaires ont constaté des fissures dans leur appartement.

B Syndic contactera le service après-vente de Thomas & Piron pour une visite groupée des différents appartements concernés.



A CAPPELLA-ORATORIO-PRELUDE-RHAPSODIE

N° ent. : 0847.545.022

Exercice : du 01/07/2017 au 30/06/2018

Bilan après répartition au 30/06/2018

ACTIF		PASSIF	
314 - Stock télécommandes garage	130.68	100 - Fonds de roulement permanent	20 000.00
Stock télécommandes garage	130.68	Report exercice précédent	20 000.00
400 - Copropriétaires	-6 508.25	14 - Résultat exercice	-0.01
Baugniet Georgette	- 179.68	160 - Fonds de réserve général	20 040.94
Beckers Bernard	104.95	Apport exercice	5 009.65
Capelle-Voisin	-49.43	Report exercice précédent	15 031.29
Capiaux	- 386.26	440 - Fournisseurs à payer	698.55
Culot-Dumont	33.01	ISTA S.A.	135.00
Deakin Aroua	946.37	LUCKYOU SPRL	100.00
Delforge Maryse	- 198.42	SUEZ WALLONIE	466.82
Dinant Myriam	-1.59	TOTAL BELGIUM	-3.27
Dresse-Juvigne Olivier	- 214.30		
Dujardin-Jans	- 886.08		
Feyten Carine	- 658.51		
Havet Bernadette	128.23		
Herman-Obin	- 436.99		
Lassance Denis et Pirçon Jean-Yves	86.42		
Latour-Bauret	- 228.48		
Legrand	- 274.69		
Leveau-Levis	- 139.40		
Martel Etienne	- 377.33		
McLarens	-58.99		
Mosselmans-De Deurwaerder	-91.63		
Nemegeer	- 191.76		
Noiret Patricia	-52.39		
Nowé-Theys	623.47		
Peeters-Demolder Robert	- 937.92		
Piroux Josette	- 195.81		
Pirçon Jean-Yves	- 349.99		
Poelmans Audrey	- 122.66		
Renard	248.45		
SA. SIGEST	-0.40		
Sibille Patrick	- 334.28		
Snickers Marie-Laure	332.48		
Sorée	-65.05		
Tassin Véronique	- 164.89		
Tassin-Lienard	- 528.53		
Thomas & Piron	-2 155.85		
Thyrion Flora	- 498.06		
Toussaint Jacqueline	- 427.73		
Vandeloise	- 252.48		

ACTIF		PASSIF
<i>Vanhamme-Liénard</i>	-31.29	
<i>Verhoeven c% Immobilière MINNIM</i>	1 949.57	
<i>sa HUVA</i>	- 470.33	
491 - Charges à reporter	721.85	
<i>Charges à reporter</i>	721.85	
493 - Arrondis débiteurs	0.60	
<i>Arrondis débiteurs</i>	0.60	
49990 - Charges et produits à régulariser	2 387.54	
<i>Charges et produits à régulariser</i>	2 387.54	
530 - Banque compte épargne	20 040.94	
<i>GKCCBEBB BE93 0882 6294 5167</i>	20 040.94	
550 - Banque compte courant	23 966.12	
<i>GKCCBEBB BE19 0688 9849 0112</i>	23 966.12	
40 739.48		40 739.48

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]